

La place de l'énonciateur dans le dictionnaire scolaire bilingue de Candido Ghiotti

MARIE-FRANCE MERGER
Università di Pisa

Il y a deux ans, au cours d'un colloque du CIRSIL organisé par nos amies et collègues bolonaises, j'avais mis en évidence quelques traits caractéristiques du dictionnaire bilingue italien-français, français-italien de Candido Ghiotti. Ce dictionnaire scolaire publié en un volume pour la première fois en 1890 aura beaucoup de succès et sera réédité jusqu'en 1928; c'est celui qui a été le plus utilisé dans le milieu scolaire. Son titre ne présentait d'ailleurs aucune ambiguïté: *Vocabolario scolastico italiano-francese e francese-italiano compendio del Nuovo Vocabolario comparativo delle lingue italiana e francese dello stesso autore*. Il m'est donc apparu intéressant de continuer à étudier cet ouvrage et d'examiner la place de l'énonciateur au sein des 1598 pages de l'édition que j'ai consultée (Torino, Libreria G. B. Petrini, 31^a edizione, 6^a ristampa della ed. XXV interamente rifatta, s.d.).

“Énonciateur, locuteur, parleur, scripteur, producteur, narrateur [...] ont donné lieu au plus grand flou terminologique” déclare Marc Wilmet dans sa *Grammaire critique du Français* (1997: 442), néanmoins, dans notre cas, il est assez facile de répondre à la question ‘Qui énonce?’ puisque le locuteur est unique, il est donc automatiquement l'énonciateur, le responsable de l'énonciation. Certes le dictionnaire est un ouvrage à part, il ne s'agit pas d'un récit, c'est-à-dire d'une énonciation étendue, d'inspiration pragmatique qui tisse des “relations [...] entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, à savoir: les protagonistes du discours [et] la situation de communication” mais d'une énonciation restreinte, pour reprendre les distinctions opérées par Catherine Kerbrat-Orecchioni où l'on peut trouver des “traces de la présence du locuteur au sein de son énoncé” (Kerbrat-Orecchioni 1980: 30-31).

Rappelons que l'énonciation se manifeste par une source personnelle, un repère temporel et “une attitude modale envers la valeur de vérité que

véhicule l'énoncé" (Wilmet 1997: 441). La modalité énonciative se manifeste par l'assertion, l'interrogation et l'injonction. Il est évident que l'interrogation n'a pas sa place dans un dictionnaire bilingue puisque ce dernier doit répondre aux questions de l'utilisateur. Il faut rappeler également que la première partie du dictionnaire (italien-français) qui sert pour l'encodage (Rey-Debove 1971: 40) est plus développée que la partie passive (français-italien), comme c'était le cas pour la majorité des dictionnaires bilingues italiens (Marello 1989: 21), car ils s'adressaient en priorité aux élèves italiens qui devaient traduire en langue étrangère, l'épreuve du thème étant beaucoup plus difficile que celle de la version. Dans ce premier dictionnaire de Ghiotti, les gloses explicatives sont très développées: dans la première partie, les différences de sens et les indications sont données dans la langue de l'entrée (l'italien) si elles précèdent l'équivalent, dans la langue de la traduction (le français) si elles le suivent. En revanche, dans la deuxième partie (français-italien), elles suivent l'équivalent, elles sont donc toujours en italien, ce qui n'est pas surprenant puisque l'auteur s'adressait surtout aux élèves italiens.

1. L'assertion

L'assertion vise à communiquer une certitude; "elle est la manifestation la plus commune de la présence du locuteur dans l'énonciation" (Benveniste 1974, II: 84), ainsi on peut relever de nombreuses expressions assertives dans ce dictionnaire de Ghiotti.

* *Voce dell'uso ma ...* (mot dans l'usage mais...)

Quelques entrées apparaissent comme des mots qui se trouvent dans l'usage, selon Ghiotti, mais qui n'appartiennent pas à une langue correcte comme

DALIA 'v. *dell'uso ma non di buona lingua*'.

Il en est de même pour

EPURARE (v. *dell'uso, ma non è di buona lingua*) épurer.

On peut trouver aussi une variation dans l'assertion: *voce dell'uso ma ripresa* comme

FORMALIZZARSI (p. *scandalizzarsi, è voce d'uso ma giustamente ripresa*),

ou encore

DÉSORIENTATION, *disorientamento* (v. *dell'uso, ma ripresa*).

* *Voce tollerata* (mot toléré)

Parfois Ghiotti indique que le mot est toléré mais il ajoute qu'en Toscane, la région où on parle l'italien le plus correct, on utiliserait un autre mot. Ainsi, PANETTERIA (*p.* luogo ove si fa e si vende il pane, *è v. tollerata; in Toscana dicono* forno) boulangerie; de même PANETTIERE (*p.* chi vende pane; e per chi fa e vende il pane; *è v. tollerata; in Toscana dicono* fornaio) boulanger.

* *Voce ripresa* ou bien *Locuzione ripresa*

Il s'agit de l'expression qui présente le plus grand nombre d'exemples. L'auteur signale de cette manière que le mot existe dans l'usage mais qu'il n'appartient pas véritablement à une langue correcte.

LINEA (*p.* riga o quadrello per tirar linee, *è v. ripresa; dirai:* riga) raie;
 LOCALE (*nell'uso, p.* casa o parte di essa; *p.* edificio; e *p.* luogo spazioso, *è voce da alcuni ripresa*) bâtiment, maison *f.*, pièce *f.*; appartement (*secondo il caso*);
 LUSINGA (*nell'uso, p.* speranza poco fondata, *è voce ripr.*) espoir *m.*;
 LUSINGARE *vn* (*p.* sperare, aver fiducia, *è voce dell'uso ma ripresa*) se flatter;
 ORDINE essere all'ordine del giorno (*nel ling. fam. p.* avvenire frequentemente, perdurare ecc. *è modo ripreso*) arriver fréquemment;
 ORGANIZZARE *va.* (*in ogni accez.*) organiser || (*p.* ordinare, disporre, apparecchiare, *è voce ripresa*) organiser.

* *Uso scorretto* (usage incorrect) ou bien *modo scorretto* (manière incorrecte) et *Voce errata* (erreur)

Dans une sorte de progression, Ghiotti signale les mots incorrects et/ou les usages incorrects, et va même jusqu'à indiquer que le mot est une erreur; là encore les exemples sont très nombreux dans les deux parties du dictionnaire:

OPPORTUNO (*p.* necessario, debito, conveniente, *è di uso scorretto*) nécessaire;
 QUESTIONE in questione (*detto di cosa, ecc. p.* di cui si tratta, *è modo scorretto*) dont il est question, en question;
 OCCHIO colpo d'occhio (*p.* prospetto, veduta, vista, bell'orizzonte, *è v. errata*) coup d'œil;
 ORTAGLIA (*è v. errata; dirai:* ortaggi) légumes;
 ZUCCARO (*è v. errata; dirai:* ZUCCHERO, V.);
 DÉCAMPER *vn.* levare le tende (*non decampare, che è v. errata*);
 PERCEVOIR *va.* esigere, riscuotere (una tassa, una rendita; *non percepire, che in questo senso, è v. errata*);
 PRESSION violenza (*non pressione, che, in questo senso, è v. errata*).

2. L'injonction

Ghiotti n'est pas seulement un lexicographe, il est aussi professeur, un didacticien dont l'un des soucis majeurs est d'apporter "une aide efficace pour l'Enseignant et un bon guide pour l'apprenant" comme il le déclare dans la *Préface* de son ouvrage. Donc, en professeur soucieux de corriger les erreurs des apprenants, après avoir indiqué que certains mots sont des erreurs ou que leur usage est incorrect et n'appartient pas à la "buona lingua", Ghiotti donne le mot correct qu'il faut utiliser en le faisant précéder de l'énoncé *dirai meglio* ou simplement *dirai* que l'on pourrait traduire respectivement par 'vous direz plutôt', 'vous direz plus correctement' et 'vous direz'. Le lexicographe emploie la deuxième personne du singulier *tu* comme il se doit en italien, langue où l'on tutoie le lecteur, mais surtout il utilise le futur simple, c'est-à-dire un temps qui "implique l'intervention modalisatrice" (Maingueneau 1991: 144) de l'énonciateur et qui inscrit l'énoncé dans le réel. Ce futur est un ordre, une injonction: il possède une charge modale très forte et cette assertion sur un événement non réalisé ne peut pas être séparée du vouloir-faire de l'énonciateur. Les exemples sont nombreux et très souvent l'expression 'dirai meglio' apparaît seule sans être précédée de 'voce ripresa', ce qui montre davantage la présence d'un énonciateur assez normatif.

- MANIA *sf.* (*in ogni accez.*) manie – (*fig*) la mania di far versi (*dirai meglio*: la smania di, ecc.), la manie de faire des vers;
- MANIFATTURIERO *agg.* (*agg. di paese, ecc. dirai meglio*: industriale, industriale) manufacturier;
- NUTRITO (*fig.*) un fuoco assai nutrito d'artiglieria (*dirai meglio*: un vivo fuoco, ecc.), un feu d'artillerie bien nourri;
- OBBLIGARE obliger || (*p. far cosa grata a ..., è voce ripresa*) obliger: mi obblighereste assai se..., (*dirai meglio*: mi fareste cosa grata se ...), je vous serais bien obligé si...;
- OCCHIO saltare agli occhi (*dirai meglio*: dare nell'occhio o negli occhi) sauter aux yeux; donner dans la vue [...] colpo d'occhio, coup d'œil: ha un colpo d'occhio sicuro (*dirai meglio*: ha acutezza di mente, pronto accorgimento) il a un coup d'œil sûr;
- OGGETTO a tale oggetto (*dirai meglio*: a tal fine, a questo fine), à ce but; en vue de cela – essere l'oggetto della stima, ecc. (*dirai meglio*: avere la stima, ecc.) jouir de l'estime publique;
- PAVIMENTARE (*parl. di vie, piazze, dirai meglio*: selciare o lastricare) paver, dallier.

Ces injonctions assez fortes peuvent apparaître sous la forme de gloses grammaticales. Il ne faut pas oublier que l'Italie est à l'époque de la publication de ce dictionnaire un pays fortement dialectophone. L'Unité italienne

est faite mais l'italien n'est pas parlé par tous; de là un souci constant des professeurs de langues étrangères: les élèves doivent apprendre une langue étrangère mais avant tout ils doivent parler un italien correct. Aussi Ghiotti signale-t-il les erreurs grammaticales à ne pas commettre avec des expressions comme 'è modo ripreso', 'è errore' ou encore 'è brutto modo' et le verbe au futur 'dirai' apparaît seul sans le bémol 'meglio'.

MALGRADO *malgrado il freddo (dirai: non ostante il freddo), malgré le froid;*

MANCARE (*usato in senso attivo, è modo ripreso*): mancare il colpo, mancare un animale (*dirai: fallire il colpo, non cogliere al segno; non cogliere un animale*) manquer (le but, un animal, etc);

ONDE (*in senso di per, dinanzi a infinito, è errore*) pour: onde fare (*dirai: per fare*), pour faire;

OSSERVARE *far osservare a... (p. avvertire, rammentare, è brutto modo)* faire observer; vi faccio osservare che domani ecc. (*dirai: vi avverto che, ecc.*) je vous fais observer que demain, etc.

3. Les emprunts et les néologismes

La présence de l'énonciateur est également évidente lorsque Ghiotti signale les emprunts, notamment les gallicismes et les anglicismes en modulant encore une fois ses propos: cela peut être un mot faisant déjà partie de l'usage, il peut donc être admis en italien mais le lexicographe ajoute toujours les expressions déjà évoquées, c'est-à-dire *dirai meglio* ou *dirai* et donne le mot correct comme par exemple:

EMOZIONE (*è frances; dirai meglio: commozione o passione*) émotion;

MALINTESO (*voce dell'uso, ma è frances., dirai meglio: equivoco*) malentendu;

LIMITATO *agg. e pp. limité; borné (detto di mente, ingegno, è frances., dirai: ristretto)* borné;

POMPIERE *sm. (è frances.; dirai: guardia del fuoco, vigile)* pompier;

POMPON *sm. (è frances.; dirai: nappa)* pompon;

FESTIVAL *sm. (ingles.; dirai: festino popolare, festa pubblica, o popol., musicone)* festival;

MITING *sm. (v. ingl; dirai: riunione o assemblea popolare)* meeting (*mitingh'*).

J'ai trouvé également des exemples dans la deuxième partie du dictionnaire (français-italien) où l'auteur donne la traduction correcte du mot en indiquant l'erreur à ne pas commettre:

QUESTION *il est question de, si tratta di (non: è questione di... che è frances.).*

QUINCAILLERIE *sf. (v. dell'uso, ma è frances.), minuteria, mercanzie minute di ferro, di rame, ecc.*

Il en est de même pour

- NOTABILITÉ *sf.* notabilità, l'essere notabile || (*neol.*) persona ragguardevole (*non* notabilità, *che in questo senso, è frances.*);
 NATIONALISER nazionalizzare (*voce dell'uso; ma è franc.*) concedere o conferire il diritto di nazionalità a...; naturalizzare (*franc.*)
 PERDU dans l'expression à corps perdu (*loc. avv.*), alla disperata, a corpo morto (*non* a corpo perduto, *che è frances.*).
 PAQUEBOT *sm.* piroscifo, vapore postale (*non* pacchebotto, *che è ingles. inutile*)...

Ghiotti passe parfois à une indication beaucoup plus personnelle et normative en jugeant le mot-vedette comme étant un 'brutto Francesismo', un vilain gallicisme. "Brutto" est un adjectif évaluatif négatif, il énonce à la fois une propriété de l'objet qu'il détermine et une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. C'est un "adjectif affectivo-axiologique qui énonce un jugement de valeur et un engagement émotionnel du locuteur vis-à-vis de l'objet dénoté" (Kerbrat-Orecchioni 1980: 71), il implique donc un engagement affectif de l'énonciateur et manifeste sa présence au sein du dictionnaire. Aujourd'hui, l'énoncé lexicographique est un exemple de discours objectif et bannit les adjectifs affectifs, mais ce dictionnaire bilingue de Ghiotti est un dictionnaire encyclopédique, normatif (cf. Merger 2003) et l'énonciateur est très souvent présent au sein de son ouvrage. Voici quelques exemples en ce qui concerne les emprunts:

- LINGERIA *sf.* (*è brutto francesismo; dirai: biancheria*) linge m.;
 MANSARDA *sf.* (*t. archit.; è brutto francesismo; dirai: soffitta*), mansarde;
 MENÙ *sm.* (*è brutto frances.; dirai: lista, nota delle vivande*) menu.

Encore une fois l'erreur est corrigée par le verbe au futur '*dirai*' non suivi de '*meglio*' comme nous l'avons vu précédemment.

L'adjectif 'brutto' est l'adjectif évaluatif le plus faible car Ghiotti qualifie certains emprunts de '*sconcio francesismo*' que l'on pourrait rendre par 'horrible gallicisme' avec une variation sur le même thème ou une progression qui arrive à l'adjectif '*sguaiato*', gallicisme grossier ou anglicisme grossier.

- DERAGLIARE (*è sconcio frances.; dirai: deviare, uscire dalle rotaie o guide*) dérailler;
 DEBOSCIATO *agg.* (*è sguaiato francesismo; dirai: corrotto, dato ai vizi*) débauché;
 DEBUTTARE *vn.* (*è sguaiato francesismo; dirai: esordire, fare la prima rappresentazione*) débiter;
 PACCHEBOTTO *sm.* (*è sguaiato inglesismo; dirai: piroscifo, vapore*) paquebot.

Le même traitement est réservé aux néologismes. Là aussi, l'énonciateur est présent puisqu'il passe de la simple indication 'neologismo' à des critiques plus ou moins fortes qui vont de 'neologismo ripreso' pour PERIZIARE (*è neol. ripreso; dirai: stimare, far la perizia di...*) expertiser, à 'brutto neologismo' pour qualifier OPERARE à la forme réfléchie dans le sens de 'avvenire; compiersi; manifestarsi'; il en est de même pour PARLAMENTARISMO *sm.* (*è brutto neol.; dirai: regime parlamentare, e meglio: governo parlamentare*) parlementarisme, ou encore DECENTRAMENTO *sm.* (*brutto neol.*) décentralisation et enfin LINGERISTA qui n'est ni plus ni moins qu'un "*sconcio neol.; dirai: operaia di biancheria.*"

En dernière analyse, il serait intéressant d'étudier les choix que Ghiotti opère à propos des personnages célèbres; ces choix mériteraient une étude à part et beaucoup plus approfondie. Rappelons que les noms propres ne sont pas traités dans des tableaux à part, que la majorité des personnages présents dans le dictionnaire appartiennent à la mythologie, à l'histoire grecque et romaine, à l'Ancien et au Nouveau Testament et qu'ils sont glosés par le lexicographe. Signalons que les Italiens – inventeurs, héros... – occupent une place de choix avec BALBI (Adriano) Adrien Balbi "géomètre et statisticien italien; 1782-1848"; BODONI (Gio. Batt.) Jean Baptiste Bodoni, "typographe italien; 1740-1813"; CANINI, "l'inventeur de l'aimant artificiel, mort en 1776", FINIGUERRA (Maso) Thomas Finiguerra, "orfèvre florentin; inventeur de la gravure sur cuivre en 1452; 1410-1475"; GALVANI (Luigi), "médecin et physicien italien; 1737-1798". Ajoutons: CABOTO (Giovanni e Sebastiano) Jean Cabot et son fils Sébastien, "célèbres navigateurs vénitiens du XV^e et du XVI^e siècle"; ROSSI (Pellegrino), "économiste et diplomate italien; né en 1787, assassiné à Rome en 1849"; une mention spéciale est destinée à "BALILLA (G. B. Perasso, *detto*) Jean Baptiste Perasso dit *Balilla* (jeune homme génois qui, en 1746, donna le signal de la révolte contre les Autrichiens qui dominaient alors à Gênes)" et à BASSI (Ugo) Hugues Bassi "prêtre italien fusillé par les Autrichiens l'an 1849", ainsi qu'à MICCA (Pietro), un "soldat piémontais qui donna sa vie pour la défense de sa patrie", tandis que MAZZINI (Giuseppe), Joseph Mazzini est considéré comme un "agitateur italien; 1808-1872". La présence de l'énonciateur est donc évidente dans la microstructure, dans les appréciations ou dans les critiques voilées que le lexicographe exprime à propos de certains personnages. Ainsi Jeanne du Barry est "celebre per i suoi disordini e le sue prodigalità; morta sul patibolo; 1744-

1793”; il en sera de même pour la Marquise de Pompadour, “dama della Corte di Luigi XV; esercitò un’influenza dannosa sulle cose del Governo; 1721-1764)”. En revanche, Molière est “il più grande autore comico francese”, Corneille est le “creatore dell’arte drammatica in Francia”, Victor Hugo, “il più grande poeta francese del XIX secolo” et Raphaël Sanzio est défini comme “le plus grand des peintres de la Renaissance et modernes, né à Urbino; 1483-1520”.

Aujourd’hui l’énoncé lexicographique vise à l’objectivité, ce qui n’était pas le cas dans les dictionnaires d’autrefois (cf. Kerbrat-Orecchioni 1980: 85). Le dictionnaire bilingue de Ghiotti appartient à cette dernière catégorie et cette brève étude a permis de mettre en lumière certains aspects de la présence du ‘moi locuteur’ avec ses modalités assertives et injonctives, ses marques axiologiques. Tout cela implique un rapport vivant et immédiat de l’énonciateur à l’autre, le ‘moi écouteur’ qui, apparemment absent, est malgré tout présent au sein du dictionnaire et sa présence permet de rendre signifiante l’énonciation du moi locuteur.

Bibliographie

- BENVENISTE E. (1974), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, vol. 2.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1980), *L’énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.
- MAINGUENEAU D. (1991), *Précis de grammaire pour examens et concours*, Paris, Dunod.
- MARELLO C. (1989), *Dizionari bilingui con schede sui dizionari italiani per francese, inglese, spagnolo, tedesco*, Bologna, Zanichelli.
- MERGER M.-F. (2005), “De Z à Z. Étude de quelques aspects caractéristiques du dictionnaire bilingue de Candido Ghiotti”, *Quaderni del CIRSIL* 2 (2003), Bologna, CLUEB, 165-174.
- REY-DEBOVE J. (1971), *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, La Hague-Paris, Mouton.
- WILMET M. (1997), *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette-Duculot.